



ACM LA NORMA

Règlement intérieur

Saison d'été

2026

Règlement intérieur

L'Accueil collectif de mineur est un lieu d'accueil et de découverte, de jeux, de rencontres, d'échanges favorisant l'épanouissement de l'enfant dans le respect des règles fondamentales de vie en société.

Le centre est ouvert au public du 06 juillet 2026 au 28 août 2026.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de **8h30 à 17h**.

L'accueil se fait également à la demi-journée.

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans.

L'effectif d'accueil est de 24 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de 6 à 12 ans, soit un total de 48 enfants.

L'accueil et l'enregistrement des présences se déroulent de 8h30 à 9h00 le matin et de 14h à 14h15 l'après-midi. Il est possible d'inscrire son enfant à la ½. **Les repas (froids) sont fournis par les parents.**

Les parents viennent chercher leurs enfants à 12h ou 17h selon s'ils sont inscrits à la journée ou demi-journée.

Seules les personnes déclarées sur les fiches d'inscription et de plus de 18 ans, seront autorisées à récupérer un enfant sur présentation d'une pièce d'identité.

Le déroulement d'une journée :

- Arrivée des enfants entre 8h30 et 9h00 le matin ou entre 14h et 14h15 l'après-midi.
- Temps de repas de 12h00 à 14h00
- Temps d'activité de 9h à 12h et de 14h00 à 16h00
- Goûter et bilan de la journée de 16h00 à 17h
- Départ des enfants au bus ou avec leurs parents à 17h

Règlement intérieur

La qualification et le taux d'encadrement au sein de la structure déclarés auprès de la DDCSPP Service Jeunesse et Sports répondent aux réglementations en vigueur, notamment aux dispositions fixées par l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et à celles relatives au contexte sanitaire lié au Covid-19.

L'équipe est composée :

- D'une responsable, BAFD, chargée de l'organisation, de la gestion de la structure et garant de la sécurité des enfants accueillis.
- De 5 animateurs BAFD pour assurer la prise en charge des enfants du club.
- De stagiaires BAFD pour les préparer aux fonctions d'animateurs.

L'équipe est tenue d'appliquer et de respecter les consignes telles que :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Chaque année, l'équipe élabore un projet pédagogique.

Règlement intérieur

La qualification et le taux d'encadrement au sein de la structure déclarés auprès de la DDCSPP Service Jeunesse et Sports répondent aux réglementations en vigueur, notamment aux dispositions fixées par l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et à celles relatives au contexte sanitaire lié au Covid-19.

L'équipe est composée :

- D'une responsable, BAFD, chargée de l'organisation, de la gestion de la structure et garant de la sécurité des enfants accueillis.
- De 5 animateurs BAFA pour assurer la prise en charge des enfants du club.
- De stagiaires BAFA pour les préparer aux fonctions d'animateurs.

L'équipe est tenue d'appliquer et de respecter les consignes telles que :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Chaque année, l'équipe élabore un projet pédagogique.

Règlement intérieur

Conditions de remboursement

Le remboursement dans sa totalité sera accepté seulement dans les cas suivants :

- La directrice estime que l'état de santé est incompatible avec la collectivité
- Raisons médicales sur justificatif
- L'impossibilité pour votre enfant de s'adapter, nécessitant l'arrêt de son accueil
- En cas d'annulation du séjour, un remboursement sera accepté seulement si l'annulation de l'inscription intervient dans un délai de 2 semaines avant le début du séjour déclaré.

Repas

Le temps de repas intervient uniquement lorsque l'enfant est inscrit à la journée.

Les repas sont fournis par les parents.

Les aliments doivent être apportés dans des boîtes hermétiques, dans une glacière marquée au nom et prénom de l'enfant. Les produits frais entamés sur place ne seront pas restitués aux familles, ni réutilisés le lendemain.

Durant le temps de repas de 12h à 14h, l'accueil des locaux est fermé.

Pour l'accueil de l'enfant

Les parents fourniront :

- Les collations, repas du midi, goûter ; dans un sac marqué au nom de l'enfant,
- Vêtements de pluie
- Crème solaire
- Lunettes de soleil
- Casquette ou chapeau
- Chaussures adaptées (baskets, chaussures de marche...)
- Gourde marquée au nom de l'enfant

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration de ceux-ci.

Règlement intérieur

Jeux et activités

Les activités proposées peuvent être consultées sur le programme du site internet de la Norma, ainsi que le projet pédagogique et le projet éducatif. Ils sont également affichés dans les locaux de l'ACM, à la maison du Tourisme de la Norma le vendredi précédent la semaine concernée.

Certaines activités faisant appel à des prestataires sont limitées à un nombre de participants, dans le cas où ce nombre est atteint, nous proposons des activités complémentaires.

En cas d'accident pendant ces activités pour lequel l'état d'un enfant nécessiterait des soins d'urgence, la responsable prend elle-même la décision de contacter un médecin ou les sapeurs-pompiers et en informe immédiatement les parents.

Transports

Les enfants du territoire de la CCHMV ont la possibilité de se rendre à la Norma avec le service de bus qui dessert l'arrêt indiqué par les parents lors de l'inscription, matin et soir à partir de Fourneaux jusqu'à la Norma (arrêts à Fourneaux, Modane, Le Bourget, Avrieux et Villarodin).

Dans le cas où l'enfant n'est présent qu'à la demi-journée, le transport en commun peut s'effectuer soit le matin, soit le soir. Il n'y a pas de transport à 12h ni à 14h.

Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs accompagnants, et ont les mêmes obligations qu'au centre.

Tout comportement pouvant entraîner la mise en danger d'autrui donnera suite à l'exclusion du transport en commun.

Seuls les adultes dont les noms sont mentionnés sur la fiche d'inscription sont autorisés à récupérer les enfants. En cas de doute sur l'identité d'un adulte, il peut être demandé une carte d'identité de la personne pour vérifications des identités notées sur le dossier d'inscription.

Dans le cas où aucun adulte n'est présent pour accueillir l'enfant à l'arrêt de bus le soir, ou au centre, la responsable est habilitée à prendre toutes les dispositions nécessaires en contactant les autorités compétentes.

Dans le cadre des activités liées à l'organisation des services, les enfants peuvent être transportés dans les véhicules appartenant à la Norma ou à la CCHMV (minibus 9 places).

Règlement intérieur

Sécurité

Le port de gourmettes, chaînes, médailles, boucles d'oreilles ou tout objet de valeur, est vivement déconseillé. Le personnel ne saurait être responsable de la perte ou détérioration de ces objets.

Les téléphones portables sont interdits dans la structure pour les enfants du club.

Observations

Les parents doivent prévenir le club en cas d'absence non prévue de l'enfant.

L'inscription d'un enfant au club implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur.

Soucieux du bon fonctionnement de la structure et du plaisir que les enfants prendront durant leur séjour à la Norma, à la recherche d'améliorations de notre prestation, nous sommes à l'écoute de vos attentes et suggestions.

N'hésitez pas à prendre un peu de temps pour venir dialoguer avec nous.

Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue !